

Un Conseil des jeunes pour construire le futur

L'année 2019 verra la naissance d'un Conseil des Jeunes pour encourager ces derniers à réaliser des projets qui visent à une amélioration de la qualité de vie et à prendre part à la vie publique.

La mise en place de cette nouvelle structure s'inscrit dans une problématique plus large de l'encouragement et de l'éducation à la citoyenneté, avec l'ambition de développer chez les adolescents et jeunes adultes un sentiment d'appartenance et une volonté de s'impliquer dans la vie démocratique de la commune.

Le Conseil communal d'Icogne se réjouit qu'une implication plus forte des jeunes dans la vie politique d'Icogne leur fasse découvrir l'importance de leur participation dans l'intérêt collectif.

Ils entreprendront de nombreuses actions dans des domaines variés (humanitaire, social, développement durable, citoyenneté, sports et jeunesses...). Le Conseil des Jeunes sera composé des citoyens d'Icogne, âgés de 12 à 18 ans, placés sous la responsabilité de M. Sébastien Schornoz, conseiller communal en charge de la jeunesse et du Président de la commune, M. Martial Kamerzin.

Icogne, le 7 août 2019

L'Administration communale



Si tu souhaites t'investir pour ta commune,	remplis le formulaire ci-dessous :
************	**************
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Date de naissance :	
Signature du représentant légal :	

A retourner par courrier **jusqu'au 30 août 2019** : Administration communale Route de la Bourgeoisie 7 1977 Icogne